



Si le grain de blé ne meurt...

TRANSMETTRE, LÉGUER :
UN CHEMIN SPIRITUEL



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE



Sommaire

PARTIE 1 / PAGE 4 > Au-delà de notre finitude, la vie!

PARTIE 2 / PAGE 14 > Pourquoi transmettre ?

PARTIE 3 / PAGE 24 > Que transmettre ? À qui ?

PARTIE 4 / PAGE 40 > Retrouver la paix

Directeur de publication : Ambroise Laurent, secrétaire général adjoint aux affaires économiques, sociales et juridiques.

Rédaction : Mgr Benoît Bertrand, Père Jean-Jacques Launay, Père Jean-Marie Onfray, Père Marc Rastoin sj, Ambroise Laurent, les membres du groupe de travail Legs de la CEF.

Crédits photos : © CIRJC : Corinne Simon, P. Razzo, M. Migliorato-CPP / © Freepik.com / © Shutterstock : Ondra Vacek, Triocean, Olena Yakobchuk, Rinelle, Slawomir Kruz, FamVeld, Dobo Kristian, Younes Stiller Kraske, fototip, Monika Gniot, Artur Kiselev, Zvonimir Athletic. **Création graphique :** Stéphanie Yverneau-Brahy / **Impression :** Socosprint. / Oct. 2021.

Legs à l'Église : 58 avenue de Breteuil 75007 Paris
JecroisJelegue.catholique.fr / **Contact :** legs@catholique.fr

Si le grain de blé ne meurt...

Au cœur de l'Évangile, avec l'image du grain de blé (Jn 12, 24), Jésus évoque la mort partout présente dans la nature. Il nous parle ainsi de son propre passage, sa Pâque.

Il est plutôt rare aujourd'hui que l'on évoque ce moment grave mais tellement essentiel de la mort. Ce qui manque également, ce sont les mots qui donnent sens au don que nous pouvons faire librement pour cette heure décisive.

C'est pourquoi je remercie chaleureusement les personnes qui ont contribué à l'édition de cette brochure. Les pages qui suivent nous permettent de lier explicitement le legs que nous envisageons à la dynamique de notre existence. Elles donnent un espace pour réfléchir sereinement à l'idée de transmission, et ainsi se préparer à partir en paix, en s'ouvrant sur des projets qui seront portés bien au-delà de nous et pourtant grâce à nous.

Parce que nous espérons, nous voulons transmettre, parce que nous avons beaucoup reçu nous pouvons donner. Finalement, le don est vraiment le cœur de notre existence et il est une libre réponse à l'amour immense qui nous est offert dans le Christ Jésus : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime » (Jn 15, 13).

+ Denis MOUTEL

évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, président du Conseil pour les affaires économiques, sociales et juridiques



Au-delà de notre finitude, la vie !

Jésus lui dit: «Je suis la
résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi vivra,
quand même il serait mort ;
et quiconque vit et croit
en moi ne mourra jamais.
Crois-tu cela?»

Jean 11, 25-26

Au-delà
de notre
finitude,
la vie !

Mourir dans le Christ Jésus

Extraits du *Catéchisme de l'Église catholique* (§ 1010 et 1011)

Grâce au Christ, la mort chrétienne a un sens positif. « Pour moi, la vie c'est le Christ et mourir un gain » (Ph 1, 21). « C'est là une parole certaine : si nous mourons avec lui, nous vivons avec lui » (2 Tm 2, 11). La nouveauté essentielle de la mort chrétienne est là : par le Baptême, le chrétien est déjà sacramentellement « mort avec le Christ » pour vivre d'une vie nouvelle ; et si nous mourons dans la grâce du Christ, la mort physique consomme ce « mourir avec le Christ » et achève ainsi notre incorporation à Lui dans son acte rédempteur.

Dans la mort, Dieu appelle l'homme vers Lui. C'est pourquoi le chrétien peut éprouver envers la mort un désir semblable à celui de saint Paul : « J'ai le désir de m'en aller et d'être avec le Christ » (Ph 1, 23) ; et il peut transformer sa propre mort en un acte d'obéissance et d'amour envers le Père, à l'exemple du Christ (cf. Lc 23, 46).



**Mon désir terrestre a été crucifié ;
(...) il y a en moi une eau vive qui
murmure et qui dit au-dedans
de moi : « Viens vers le Père. »**

Saint Ignace d'Antioche



**Je veux voir Dieu,
et pour le voir,
il faut mourir.**

Sainte Thérèse d'Avila

**Frères, nous ne voulons pas vous laisser
dans l'ignorance au sujet de ceux qui se
sont endormis dans la mort ;**

il ne faut pas que vous soyez abattus comme les autres, qui n'ont pas d'espérance. Jésus, nous le croyons, est mort et ressuscité ; de même, nous le croyons, ceux qui se sont endormis en Jésus, Dieu les prendra avec lui. Car, sur la parole du Seigneur, nous vous déclarons ceci : nous les vivants, nous qui sommes encore là pour attendre le retour du Seigneur, nous ne devancerons pas les morts. Au signal donné par la voix de l'archange, à l'appel de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et les morts unis au Christ ressusciteront d'abord. Ensuite, nous les vivants, nous qui sommes encore là, nous serons emportés sur les nuées du ciel en même temps qu'eux, à la rencontre du Seigneur. Ainsi, nous serons pour toujours avec le Seigneur. Retenez ce que je viens de dire, et consolez-vous les uns les autres.

Paul aux Thessaloniens 4, 13-18



**Je ne meurs pas,
j'entre dans la vie.**

Sainte Thérèse de
l'Enfant-Jésus

Au-delà
de notre
finitude,
la vie !

Fragilités et promesse de vie !

Tous, d'une façon ou d'une autre, nous voulons vivre et transmettre la vie. J'aime ces paroles du philosophe Henri Bergson: « Je ne vois qu'un seul moyen de savoir jusqu'où on peut aller: c'est de se mettre en route et de marcher. » Marcher en trouvant le bon chemin, ne pas se tromper ! Notre marche est assurément traversée par l'épreuve existentielle de nos finitudes humaines. Nous les connaissons fort bien: fatigue, découragement, maladie ou handicap, grand âge, angoisse ou culpabilité, peurs ou tristesses individualistes... Dans nos sociétés bardées de certitudes, nous faisons une expérience éprouvante et parfois humiliante: nous sommes des claudicants, nous sommes fragiles ! Dieu dit: « Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance » (Dt 30, 19). Ainsi va notre existence.

Nous sommes devant la vie ou la mort ;
mais nous savons que Dieu s'engage
pour que nous choissions la vie.



**Dans ma vie,
l'Église m'a aidé:
à ma mort, je l'aide
pour qu'elle vive.**

Robert, testateur



**Ce que j'ai reçu,
Dieu me l'a donné,
je veux le lui rendre.**

Hélène, testatrice

Or, savoir que Dieu veut que nous vivions avant même que nous le voulions nous-mêmes manifeste que la cause est déjà gagnée ! Avec le mystère de l'incarnation, Dieu s'approche de chacun de nous et pour toujours. Il désire assumer notre fragilité, la faire sienne. « La nuit est bientôt finie, le jour est tout proche » dira l'apôtre Paul.

Cette espérance qu'ouvre la foi chrétienne n'est pas seulement une petite espérance individuelle, une espérance « pour moi ». Il s'agit d'*Espérer pour tous* selon le titre d'un des livres du grand théologien, Urs von Balthasar. Il s'agit d'espérer aussi pour le monde qui fait corps avec l'humanité. La véritable espérance chrétienne exclut le repli individualiste. La résurrection du Christ, fondement de notre espérance, est promesse de Vie éternelle pour tous.

Cette espérance est aussi traversée par l'épreuve. Elle ne peut faire l'impasse sur la mort, notre propre mort, la mort du Seigneur sur la croix. Cela veut donc dire que notre espérance n'est pas mièvre ou naïve. L'avenir ouvert ne supprime ni les incompréhensions, ni les tourments, ni les nuits... Notre espérance a un coût, elle est onéreuse. Le mystère de la croix est bien planté au cœur de nos vies et de notre espérance !

Cette espérance est encore à partager et donc à transmettre. C'est l'appel de l'apôtre Pierre: « Soyez toujours prêts à justifier votre espérance. » Nous vivons dans un contexte de tolérance qui a ses valeurs mais aussi ses limites: la principale étant que toute conviction est considérée comme ►

Au-delà
de notre
finitude,
la vie !

► une simple opinion qui n'appelle ni discussion ni questionnement. Comment ne pas partager cette espérance avec audace, courage et joie ? Nous ne pouvons garder pour nous ce que nous expérimentons comme une Bonne Nouvelle sans manquer à l'amour pour nos frères et sœurs.

Au bout du compte, ce dont disposent les chrétiens pour espérer, c'est d'une promesse, une promesse de Vie, de résurrection garantie par la résurrection de Jésus lui-même. Nous ne venons pas du chaos. Nous n'allons pas vers le néant. Notre vie, fragile et vulnérable, n'est pas le simple fruit des forces du hasard. La mort ne déchire pas la vie, comme on déchire une feuille de brouillon pour la mettre à la poubelle. Notre vie, toute notre vie, avec ses ombres et ses lumières, peut être qualifiée, orientée, dynamisée par cette Bonne Nouvelle de Pâques. Sur nos routes, où les pas poussent les mots, cela change tout !



**Ce que j'ai reçu
de l'Église,
je le lui rends.**

Jean-Marie, prêtre

**Je ne meurs pas,
j'entre dans la vie.**

Sainte Thérèse de Lisieux, LT 244



**Mon cher petit Frère, j'ai
reçu votre lettre ce matin, et
je profite d'un moment où
l'infirmière est absente pour
vous écrire un dernier petit
mot d'adieu, quand vous le
recevrez j'aurai quitté l'exil...**

Pour jamais votre petite sœur sera unie à son Jésus, c'est alors qu'elle pourra vous obtenir des grâces et voler avec vous dans les missions lointaines.

Ô mon cher petit frère, que je suis heureuse de mourir !... Oui, je suis heureuse, non pas parce que je serai délivrée des souffrances d'ici-bas (la souffrance, au contraire, est la seule chose qui me paraît désirable en cette vallée des larmes), mais parce que je sens bien que telle est la volonté du bon Dieu. Notre bonne Mère voudrait me retenir sur la terre ; en ce moment on dit pour moi une neuvaine de messes à N.D. des Victoires, elle m'a déjà guérie dans mon enfance mais je crois que le miracle qu'elle fera ne sera autre que de consoler la Mère qui m'aime si tendrement. Cher petit Frère, au moment de paraître devant le bon Dieu, je comprends plus que jamais qu'il n'y a qu'une chose nécessaire, c'est de travailler uniquement pour Lui et de ne rien faire pour soi ni pour les créatures. Jésus veut posséder complètement votre cœur, il veut que vous soyez un grand saint. Pour cela, il vous faudra beaucoup souffrir, mais aussi une joie inondera votre âme quand vous serez arrivé au moment heureux de votre entrée dans l'Éternelle Vie !... Mon frère, tous vos amis du Ciel, je vais aller bientôt leur offrir votre amour, les prier de vous protéger. Je voudrais vous dire, mon cher petit Frère, mille choses que je comprends étant à la porte de l'éternité, mais je ne meurs pas, j'entre dans la vie et tout ce que je ne puis vous dire ici-bas, je vous le ferai comprendre du haut des Cieux... À Dieu, petit Frère, priez pour votre petite sœur qui vous dit : « À bientôt, au revoir au Ciel ! »

Lettre à l'abbé Bellière, 9 juin 1897

Au-delà
de notre
finitude,
la vie!

Prière

Céleste Jérusalem

Sandrine-Emmanuelle Vongue

**Notre cité se trouve dans les cieux,
Nous verrons l'Épouse de l'Agneau,
Resplendissante de la gloire de Dieu,
Céleste Jérusalem!**

L'Agneau deviendra notre flambeau,
Nous nous passerons du soleil,
Il n'y aura plus jamais de nuit,
Dieu répandra sur nous sa lumière.

Dieu aura sa demeure avec nous,
Il essuiera les larmes de nos yeux,
Il n'y aura plus de pleurs ni de peines
Car l'ancien monde s'en est allé.

Et maintenant, voici le salut,
Le règne et la puissance de Dieu,
Soyez donc dans la joie vous les Cieux,
Il régnera sans fin dans les siècles.





Pourquoi transmettre ?

« La notion de bien commun inclut aussi les générations futures. [...] La terre que nous recevons appartient aussi à ceux qui viendront. [...] C'est un prêt que chaque génération reçoit et doit transmettre à la génération suivante. »

Pape François

Extrait de l'encyclique *Laudato Si*

Pourquoi
transmettre
?

Cette photo ne vous dira rien.

C'est juste celle d'une assiette garnie de pains d'amandes. Ce n'est pas une photo tirée d'un magazine, c'est celle des pains d'amandes que Pia a fait comme Mamie, ma maman, en faisait chaque année à l'approche des fêtes.



Tout ce qui n'est pas donné est perdu.

Père Ceyrac

La recette est écrite – c'est son écriture, belle et déliée qu'elle a gardée jusqu'aux jours où sa mémoire a commencé à lui faire défaut – dans un carnet à spirale, tout simple, acheté à la librairie-papeterie du village. Maman y avait recopié, il y a une dizaine d'années, ses principales recettes : les pains d'amandes, les gaufres, la tarte aux poireaux Tante Anne-Marie... L'ancien carnet était usé et tout disloqué par le temps. Chaque année, nous nous régalons en mangeant les pains d'amandes... de Mamie.

Jean-François



Léguer en témoignage de sa foi

Une vie est longue, à vue humaine, quand elle commence... Mais il arrive un jour où l'on se prend à compter précisément les jours. Aux approches de l'hiver de nos vies, qui ne se demande pas ce que vont devenir nos biens, grands ou petits, nos avoirs, nos objets, nos chers souvenirs. Qui vais-je gratifier ou... encombrer?

Mettre en ordre sa succession au moyen d'un testament est un service rendu à tous, à soi-même autant qu'aux proches, ayants-droit ou dignes de faveur. Souvent, ma paix intérieure et ma tranquillité d'esprit seront à ce prix. Et m'informer auprès d'un notaire ou du service donations et legs d'une association dont les buts reflètent mes préoccupations, dans le cadre de leur habilitation à la reconnaissance d'utilité publique, apparaît comme la première chose à entreprendre dans la mise en œuvre de ce parcours. Le chrétien n'ignore pas ►

Pourquoi
transmettre
?

► que les saintes Écritures où sa foi se condense ont pour nom Ancien et Nouveau Testament. Dieu lui-même s'engage vis-à-vis de nous par un «testament» qui a la force d'une loi sacrée que rien ne peut venir abroger. L'épître aux Hébreux (He 9, 15-17) nous redit que la passion et la mort de Jésus stipulaient un legs à l'humanité par la voie d'un testament divin qui prit effet réellement lorsque l'homme-Dieu rendit l'esprit sur la croix. Ainsi, Jésus nous a-t-il transmis la «vie qui ne meurt plus». Un Père de l'Église, au 3^e siècle, saint Cyprien de Carthage, dans son traité sur la condition mortelle de l'homme, évoque la compagnie jubilante des apôtres, des prophètes, des martyrs et des vierges que rejoignent tous ceux «qui ont accompli la justice en donnant aux pauvres nourriture et aumônes et qui ont observé les préceptes du Seigneur en transférant leur patrimoine de la terre dans les trésors du ciel».

La route qui s'ouvre devant nous n'est donc pas celle, obscure, de la fosse (psaume 48), mais celle de la bienheureuse lumière déjà chantée par le cantique d'Anne (1 Samuel 2). Mon testament n'est pas la signature ultime d'un condamné à mort, mais le témoignage éloquent d'une espérance de la foi, d'une volonté de continuité de la mission de l'Église par transfert vers elle du tout ou partie de mes biens subsistants, enfin d'une action de grâce reconnaissante pour la joie partagée avec les frères, dans les épreuves comme dans les jours fastes. Quand vient le soir, comme sur la route d'Emmaüs, je prie Jésus de demeurer pour la fraction du pain et de m'aider à lui dire : «Tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole» (Lc 2, 29).



Prière

Tout ce que tu m'as transmis

Seigneur, à l'aube de mon entrée dans la Vie, aide-moi à transmettre ce que j'ai reçu gratuitement de Toi : la vie, une culture, un environnement, une terre à cultiver et à choyer... mais surtout la foi. Tout ce que tu m'as transmis, aujourd'hui je souhaite le léguer à mon prochain. Fais que cette transmission soit non seulement matérielle, le fruit de mon travail, mais aussi spirituelle en te rendant ce que tu m'as confié. Je ne suis qu'un maillon de cette chaîne qui transmet, de génération en génération, les cadeaux dont, dans ta bienveillance tu combles l'homme que tu as créé à ton image et à ta ressemblance. À mon tour aujourd'hui de transmettre cet héritage qui a donné sens à ma vie.

Pourquoi
transmettre
?

La douce et réconfortante joie d'évangéliser

Pape François

La vie augmente quand elle est donnée et elle s'affaiblit dans l'isolement et l'aisance. De fait, ceux qui tirent le plus de profit de la vie sont ceux qui mettent la sécurité de côté et se passionnent pour la mission de communiquer la vie aux autres. (...)

Bien que cette mission nous demande un engagement généreux, ce serait une erreur de la comprendre comme une tâche personnelle héroïque, puisque l'œuvre est avant tout la sienne, Jésus est « le tout premier et le plus grand évangéliste ». (...) Dans toute la vie de l'Église, on doit toujours manifester que l'initiative vient de Dieu, que c'est « lui qui nous a aimés le premier » (1 Jn 4, 19) et que « c'est Dieu seul qui donne la croissance » (1 Co 3, 7). Elle nous demande tout, mais en même temps elle nous offre tout. [...]

Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* aux prêtres et aux diacres, aux personnes consacrées, et à tous les fidèles laïcs sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui.



Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole.
Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais
à la face des peuples: lumière qui se révèle
aux nations et donne gloire à ton peuple Israël.

Luc 2, 29-32



Pourquoi
transmettre
?

Psaume 115

Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ?

Je crois, et je parlerai,
moi qui ai beaucoup souffert,
moi qui ai dit dans mon trouble :
« L'homme n'est que mensonge. »

Comment rendrai-je au Seigneur
tout le bien qu'il m'a fait ?
J'élèverai la coupe du salut,
j'invoquerai le nom du Seigneur.

Je tiendrai mes promesses au Seigneur,
oui, devant tout son peuple !
Il en coûte au Seigneur
de voir mourir les siens !

Ne suis-je pas, Seigneur,
ton serviteur, le fils de ta servante,
moi, dont tu brisas les chaînes ?
Je t'offrirai le sacrifice d'action de grâce,
j'invoquerai le nom du Seigneur.

Je tiendrai mes promesses au Seigneur,
oui, devant tout son peuple,
à l'entrée de la maison du Seigneur,
au milieu de Jérusalem !

Pourquoi je lègue ?

« Comment rendrai-je au Seigneur
tout le bien qu'il m'a fait » (Ps 115)
L'Église est pour moi une famille.
Elle m'a donné Amour et Vie.
Elle m'a nourrie, enseignée.
Elle m'a donné des frères et des sœurs
et éduquée au vivre ensemble.
Jusqu'au bout, elle me soignera,
m'entourera, m'apaisera...
Je donne pour qu'Elle se donne
les moyens de rester fidèle
à ce qu'Elle est : une Mère.

Bernadette, 84 ans.





Que transmettre? À qui?

« Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie. »

Corinthiens 9, 6-7

Que
transmettre?
À qui ?

Que vais-je laisser derrière moi ?

Songer à ce qui restera de nous revient à penser par là-même que nous sommes de ce qui appartient au passé. Nous envisageons notre héritage comme les vestiges laissés aux générations présentes et futures des personnes qui les ont précédées. Mais la réalité ne relève pas d'une telle rupture. Laisser un héritage, ce n'est pas seulement laisser une trace et un souvenir de son passage. Offrir son héritage, c'est participer activement à la postérité.

Nous esquissons, au travers de nos existences des travaux, des missions, et des principes en lesquels nous croyons. Par notre héritage, nous ne faisons alors pas que léguer et enrichir celui qui reçoit. Nous offrons à l'héritier d'accomplir, de réaliser ce que nous avons mis notre cœur à réaliser tout au long de notre existence. L'héritier n'a donc rien de passif lorsqu'il reçoit un héritage. Il reçoit dans un même temps le devoir de mener à terme les esquisses que notre passage sur terre a dessinées. Perpétuer une tradition au travers d'un héritage, c'est faire prolonger au-delà d'une existence individuelle les principes que nous faisons nôtres, vers un partage dans le temps et l'altérité de ceux-ci. Lorsque nous léguons ce qui nous reste, cela ne s'arrête pas à un vestige matériel. Cela constitue une demande de prise en charge des valeurs que nous souhaitons voir persister dans le temps. Chaque transmission sera alors l'occasion d'une consolidation de ce que nos ancêtres souhaitaient pour nous et ceux qui nous suivront. Quand je laisse ainsi mon héritage derrière moi, je participe à une chaîne de consolidation et de création de souhaits pour l'humanité entière. Ce que je laisse derrière moi ne sera donc pas de l'ordre de ce qui se conserve, mais de l'ordre de ce qui s'accomplit.



Psaume 111

Son cœur est confiant, il ne craint pas

L'homme de bien a pitié, il partage ;
il mène ses affaires avec droiture.
Cet homme jamais ne tombera ;
toujours on fera mémoire du juste.

Il ne craint pas l'annonce d'un malheur
le cœur ferme, il s'appuie sur le Seigneur.
Son cœur est confiant, il ne craint pas :
il verra ce que valaient ses oppresseurs.

À pleines mains, il donne au pauvre ;
à jamais se maintiendra sa justice,
sa puissance grandira, et sa gloire !

Que
transmettre?
À qui ?

RENCONTRE AVEC JACQUELINE



Que l'Église puisse continuer à faire don de la joie

«Les apôtres que s'est choisis Jésus avaient tous leurs petites faiblesses. Mais c'est parce qu'ils étaient imparfaits qu'il en a fait ses compagnons de route... C'est avec toute leur humanité qu'ils ont incarné le message du Christ.»

Jacqueline prononce ces mots avec un pétilllement particulier dans les yeux. À 85 ans, elle porte sur la vie un regard d'autant plus bienveillant qu'il est lucide. Même dans les épreuves, elle n'a jamais douté des potentialités de joie que recelait la foi. C'est ce qui l'a amenée à faire de l'Église son légataire universel.

De Douai à Paris, au hasard de la vie

Née dans le Nord, Jacqueline rêvait d'être enseignante. La vie en décide autrement: à 18 ans, elle perd son père. Elle doit trouver un travail et entre chez un notaire comme dactylographe. «Cette expérience difficile a été un moyen d'avancer. Sans cela, je n'aurais probablement pas eu le même parcours professionnel...» Sa carrière est plutôt rare parmi les femmes de sa génération: entrée secrétaire dans une étude du Havre, elle finira principal clerc de notaire dans un très grand office notarial de Paris, en charge du droit familial.

Bénévole au long cours

Tout au long de sa vie professionnelle, Jacqueline est témoin des conflits qui surgissent parfois entre proches lors d'événements douloureux, notamment les successions. Elle trouve son équilibre en pratiquant un bénévolat actif et certaines expériences la marquent particulièrement. Dans les années 1960, elle donne aux jeunes d'un quartier difficile de Rouen des cours d'alphabétisation. Elle en parle avec un enthousiasme intact: «Enfants exploités dans les usines, élevés dans des familles désunies... Ils avaient un courage formidable. Ma grande fierté est d'avoir aidé une petite fille particulièrement méritante à réussir le certificat d'études.»

Des rencontres marquantes

Jacqueline se souvient également avec émotion des hommes et femmes qu'elle a rencontrés au sein de l'Église: certains ont bouleversé son existence. Ainsi, ce prêtre qu'elle croise un jour dans le cadre d'une retraite religieuse. Aumônier des prisons, il lui raconte l'histoire d'un homme qui, placé en détention, a pour unique préoccupation la santé de sa compagne et les soins dont elle risque d'être privée si personne n'est présent à ses côtés. Ce prisonnier dont a parlé le religieux constitue «la meilleure illustration de l'amour que l'on peut porter à son prochain». L'engagement au sein de sa paroisse parisienne aura aussi permis à Jacqueline de nouer des liens d'amitié essentiels: «Quand ma meilleure amie est décédée, il y a quelques années, je suis devenue en quelque sorte la tante de substitution de ses neveux et nièces.»

C'est pour «rendre grâce aux hommes et aux femmes qui ont pour [elle] incarné de manière vivante le message du Christ» qu'elle a légué ses biens à l'Église. Mais elle conçoit aussi sa démarche comme un geste envers les générations futures: «L'Église m'a fait un sacré don: la joie. J'aimerais contribuer à ce qu'elle fasse le même cadeau à d'autres.»

Jacqueline nous a quittés en mars 2021.

Que
transmettre?
À qui ?

Spirituel et matériel vont de pair

À la question « Qu'est-ce que la foi ? », nous pouvons répondre qu'en son fond, c'est une attitude de gratitude. Notre foi constitue une réponse à l'acte de don immense d'une personne, que nous appelons Dieu. Cette attitude de fond transparaît dans de très nombreux passages des Écritures : « De tout mon cœur, Seigneur, je te rends grâce » (Ps 137, 1)

Jésus va hériter d'une très haute conception de l'aumône qui se développait dans la communauté juive depuis deux siècles. Elle s'appuyait sur des versets tels : « Les trésors mal acquis ne profitent jamais mais l'aumône délivre de la mort » (Pr 10, 2). L'aumône fait réellement entrer dans la vie de Dieu. Nous sommes tous des débiteurs de Dieu et, si nous pouvons, ne serait-ce qu'un petit peu, faire de lui notre débiteur, nous y gagnons la vie éternelle. C'est par le don que l'on acquiert la vie (cf. Tb 4, 7b-10 et 12, 7-9).

« Souvenez-vous de ces paroles que le Seigneur Jésus lui-même nous a dites : "Heureux le donner plus que le recevoir !" » (Ac 20, 35). Luc semble résumer dans cette maxime toute la vie de Jésus, à la fois toute son attitude existentielle et son rapport aux biens. Toute la vie de Jésus est sous le signe du don : le don concret financier aux pauvres et le don de soi - le don de sa personne - qui ne peut pas en être séparé. C'est pourquoi Jésus a admiré la pauvre veuve qui versait deux piécettes dans les tronc du Temple (cf. Mc 12, 41-44). Elle unissait ainsi, en un seul acte, amour de Dieu et du prochain.



Je suis prêtre et j'ai voulu léguer à l'Église.

Elle m'a accueilli lors de mon baptême, puis guidé dans mes jeunes années. En la servant, j'ai mis mes pas dans ceux du Christ. L'Église a été le lieu du déploiement de mon appel à la prêtrise. Je lui dois toute ma vie, toutes les personnes qu'elle m'a donné de rencontrer. Ce que j'ai reçu de l'Église, je le lui rends.

Père Jacques, 83 ans.

La communion spirituelle ne peut donc être séparée de la communion matérielle. Pour Paul, dès le début, le partage concret des ressources appartient à la nature même de l'Église. L'universalité de l'Église se traduit dans un partage des biens : Jésus est mort pour tous. Cette offrande matérielle est comme un sacrement - le signe visible et tangible - d'une communion spirituelle. Mais Paul ose lier ce geste financier à la vie et à la mort du Christ lui-même : « Vous connaissez en effet la générosité de notre Seigneur Jésus Christ qui, pour vous, de riche qu'il était, s'est fait pauvre, pour vous enrichir de sa pauvreté » (2 Co 8, 9). En donnant pour la communauté de Jérusalem, les chrétiens de Grèce honoraient leur baptême.

Que
transmettre?
À qui ?

Pour Paul, la solidarité entre chrétiens est le signe concret de l'appartenance à un même corps. Elle passe par la prière les uns pour les autres, par l'accueil de tous et par une solidarité matérielle financière concrète. C'est dans cette démarche de foi que s'inscrit le legs à l'Église. Il s'agit d'imiter la générosité des premiers chrétiens qui, eux-mêmes, étaient inspirés par la générosité du Christ qui les appelait au partage effectif de leurs ressources spirituelles et matérielles.



Je souhaite continuer à aider l'Église dans sa mission.

J'ai beaucoup reçu de l'Église, le ministère qu'elle m'a confié m'a rendu heureux et je souhaite continuer à l'aider dans sa mission.

Aussi, il y a 10 ans, j'ai institué l'association diocésaine légataire universel, à charge pour elle de délivrer des legs particuliers à mes neveux.

Père Michel, 72 ans.



Nous qui sommes mariés, avec des enfants et des petits-enfants, nous avons longtemps imaginé que la question du legs ne se posait pas pour nous : ce que nous avons construit, nous l'avons fait pour eux, et nous le leur transmettrons à notre mort. Et puis, nous avons découvert qu'une part de nos biens peut être librement léguée sans déshériter nos enfants : la quotité disponible ! Petit à petit, nous avons souhaité entrer dans cette démarche, en y associant nos enfants. Ce fut l'occasion d'échanges très riches. Aujourd'hui, notre testament est rédigé en ce sens, avec l'accord préalable et indispensable de nos enfants : un vrai témoignage de foi familiale !

Alain et Christine

Être riche en vue de Dieu

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (12, 13-21)

Du milieu de la foule, un homme demanda à Jésus: «Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage.» Jésus lui répondit: «Qui m'a établi pour être votre juge ou pour faire vos partages?» Puis, s'adressant à la foule: «Gardez-vous bien de toute âpreté au gain ; car la vie d'un homme, fût-il dans l'abondance, ne dépend pas de ses richesses.» Et il leur dit cette parabole: «Il y avait un homme riche, dont les terres avaient beaucoup rapporté. Il se demandait :

“Que vais-je faire ? Je ne sais pas où mettre ma récolte.” Puis, il se dit: “Voici ce que je vais faire: je vais démolir mes greniers, j'en construirai de plus grands et j'y entasserai tout mon blé et tout ce que je possède. Alors je me dirai à moi-même: “Te voilà avec des réserves en abondance pour de nombreuses années. Repose-toi, mange, bois, jouis de l'existence.” Mais Dieu lui dit: “Tu es fou: cette nuit même, on te redemande ta vie. Et ce que tu auras mis de côté, qui l'aura ?” Voilà ce qui arrive à celui qui amasse pour lui-même, au lieu d'être riche en vue de Dieu.»



RENCONTRE AVEC MARIANNE

Faire quelque chose pour l'avenir de l'Église

Marianne a choisi de léguer l'essentiel de son capital à son diocèse et à sa paroisse. Son souhait? Soutenir l'œuvre missionnaire de l'Église en direction des jeunes et contribuer à l'embellissement de l'église de sa paroisse.

Soutenir les activités missionnaires du diocèse

Le déclic, Marianne l'a eu il y a trois ans. « Lors de l'enterrement d'un proche, j'ai réalisé que les jeunes se sentaient de moins en moins concernés par la parole du Christ. J'ai éprouvé le désir de faire quelque chose pour l'avenir de l'Église. » Elle projette alors de rédiger son testament au profit de l'Église et en parle au prêtre de sa paroisse. Elle rencontre ensuite le responsable des relations avec les testateurs: « Au sein du diocèse, j'apprécie que l'éclairage sur les questions techniques me soit apporté par des personnes qui comprennent aussi le sens spirituel de ma démarche. »

Un héritage qui porte du fruit

Car pour Marianne léguer une grande partie de ce qu'elle possède à l'Église s'inscrit dans le prolongement de son parcours de vie. Célibataire, elle a passé sa vie à faire grandir des nourrissons et des enfants en tant que puéricultrice. Et à partager avec eux la parole du Christ: « Les enfants posent souvent beaucoup de questions sur la foi, j'aime essayer de les aider à y répondre. » Pour elle, la transmission des valeurs chrétiennes aux nouvelles générations est fondamentale. C'est une dimension qui a fortement motivé son legs à l'Église.

Transmettre des symboles

« Un jour, chez une famille juive qui m'employait, je suis tombée sur une collection de statuette anciennes. J'ai eu la surprise de découvrir un saint Joseph parmi elles. Lorsque j'en ai parlé à mon employeuse, elle me l'a immédiatement offert. C'était un très beau signe. » Pour elle, les choses matérielles peuvent aussi porter quelque chose de la foi: c'est la raison pour laquelle Marianne souhaite qu'une partie de son legs serve à l'embellissement du petit jardin de l'église de sa paroisse.

Que
transmettre?
À qui ?

RÉALISATION

Accueillir des jeunes qui entendent l'appel du Seigneur

**La Maison Charles de Foucauld, une réalisation
rendue possible grâce aux legs.**

Une volonté de l'Église

C'est le pape Jean-Paul II qui a formulé de manière décisive, à la suite du Synode des évêques de 1990, la nécessité d'une année préalable au séminaire et indiqué les quatre dimensions de cette formation: humaine, chrétienne, intellectuelle et spirituelle (*Pastores dabo vobis* 62).

Une réalisation locale

La Maison Charles de Foucauld a vu le jour en 2007 au profit des diocèses de l'ouest de la France. À l'ombre de la maison-mère des Petites sœurs des pauvres, elle bénéficie du calme de la campagne bretonne et du témoignage de la vie consacrée. Entre 12 et 15 jeunes en moyenne sont accueillis le temps d'une année universitaire. Dans une vie de silence, de relative solitude, de prière régulière personnelle et communautaire, d'écoute du Seigneur par la lecture quotidienne de la Bible, ils se mettent à l'école du Maître pour se laisser former intérieurement par lui. Afin de vivre de manière concrète l'amour de Dieu, ils expérimentent la vie fraternelle, où chacun apprend à recevoir ce frère que le Seigneur lui donne et qu'il n'a pas choisi, à l'aimer et à le servir. Ils vivent aussi durant l'année des temps de présence gratuite au pauvre, au petit, à celui qui souffre, par la visite hebdomadaire des malades ou par un mois de stage dans une communauté auprès des personnes en situation de handicap, de fragilité ou encore dans des quartiers défavorisés. Enfin, chacun est amené à découvrir et à entrer dans le mystère de l'Église, en premier lieu par un accompagnement spirituel régulier, mais aussi par des cours, ainsi que par les liens entretenus avec son diocèse.



Manuscrit enluminé du Chronique Girart Roussillon illustrant la construction d'une église de France, 1448.

Un projet rendu possible grâce aux dons et legs

Le projet comportait la rénovation de la partie existante (315 m²) et son extension par une construction attenante (789 m²). Des dons et des legs ont permis de financer ce projet au coût élevé, qui s'explique notamment par le choix de matériaux nobles et de solutions économes en énergie (chauffage par pompe à chaleur, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, toiture végétalisée...).



Par la richesse de la formation proposée et son esprit de gratuité, l'année de propédeutique est un vrai cadeau de l'Église pour le discernement d'une vocation sacerdotale. C'est grâce à la prière et au soutien financier des testateurs et donateurs que ceux à qui s'adresse l'appel peuvent y répondre en toute liberté et confiance.

Que
transmettre?
À qui ?

RÉALISATION

Former les acteurs de l'Église

En 1994, le diocèse de Créteil reçoit un important legs. L'évêque Mgr Frétellière est conscient que, pour annoncer l'Évangile dans une société de plus en plus sécularisée, les prêtres ont besoin de se former de manière continue. Il souhaite confier à des laïcs davantage de missions, et pour cela définit un statut de laïc en mission ecclésiale avec une certaine exigence de formation. Enfin, l'évêque souhaite que tout baptisé puisse se former selon ses besoins. Aussi, pour financer cet important effort de formation, à l'aide du legs reçu, le diocèse crée le fonds Compagnons d'humanité.

Depuis 1994, grâce aux produits financiers du fonds Compagnons d'humanité, le diocèse de Créteil a les moyens d'assurer cet important effort de formation. En 2019, environ 300 baptisés ont pu suivre des formations ouvertes à tous (Bible, vie en Église, interreligieux...). Les divers services diocésains ont formé environ 800 animateurs ou encadrants (jeunes, aumôneries, santé, catéchuménat...). Compagnons d'humanité finance également la formation permanente des prêtres et des diacres, ainsi que les formations académiques d'une trentaine de personnes.

Prière

Seigneur, éclaire mes choix

Maintiens éveillé en nous
Seigneur,
L'Esprit de clarté
qui stimule pour la vérité,
L'Esprit de discernement
qui nous engage aux
décisions de l'Évangile,
L'Esprit de force
qui nous inspire le courage
des portes étroites,
L'Esprit de conseil
qui nous jette au secours
du prochain accablé,
L'Esprit de prière
qui nous entraîne dans ta proximité,
L'Esprit d'attente et de désir,
qui place notre foi et
notre espérance en alerte,
car Dieu et le prochain
viennent à toute heure,
et par des chemins bien mystérieux,
L'Esprit d'Amour
qui tient notre visage tourné,
vers le Père du ciel
et vers les frères de la terre.



Retrouver la paix

Le Seigneur est mon berger :
Je ne manque de rien.
Sur des prés d'herbe fraîche,
Il me fait reposer.

Il me mène vers les eaux tranquilles
Et me fait revivre ;
Il me conduit par le juste chemin
Pour l'honneur de son nom.

Psaume 22

L'Église accompagne ceux qui veulent léguer

La légitimité du don se situe chez celui qui donne et non chez celui qui reçoit. C'est celle de recevoir qui appartient au destinataire. La loi des hommes organise ces choses, lorsqu'il est question de succession, par des règles propres. Ainsi, le choix de celles et ceux qui recevront mon legs, ma donation ou mon assurance-vie, n'appartient qu'à moi seul. Ce qui est important à mes yeux, qui fait sens parce qu'il correspond à mes centres d'intérêts, à mes valeurs, au chemin que j'ai parcouru au long de mes années, devient alors comme une palette de couleurs dont je vais enrichir le bel acte de donner. Mon œuvre, juste parce que conforme à ma vie, belle parce qu'offerte, fera sourdre en moi une paix durable et profonde. Attentive aux dispositions fiscales particulières qui permettent de faire un legs à l'œuvre de votre choix sans léser des proches, l'Église catholique se propose, par les personnes en charge de ces questions, de vous aider – gratuitement et dans le secret – à discerner et à construire un juste partage de vos biens. Alors tout est possible, et le fruit d'une vie devient alors semence pour l'avenir.



À ces mots Jésus lui dit: «Une seule chose te fait encore défaut: vends tout ce que tu as, distribue-le aux pauvres et tu auras un trésor dans les cieux. Puis viens, suis-moi.»

Luc 18, 22

RENCONTRE AVEC MARIE-FRANCE & MAURICE

« Nous nous sommes sentis libérés »

Marie-France et Maurice ont décidé de léguer une partie de leurs biens à leur diocèse. Une source d'apaisement pour ce couple de professeurs à la retraite qui a consacré sa vie à la transmission des savoirs autant que des valeurs.

En 2010, Marie-France se retrouve du jour au lendemain à l'hôpital dans un état critique. « Une expérience qui fait réfléchir. On réalise que tout peut basculer d'une minute à l'autre », confie-t-elle avec un sourire lumineux. Elle et son mari n'ont pas eu d'enfant : tous deux se demandent ce que deviendront leurs biens après leur disparition, et se sentent le devoir de prendre des dispositions.

Une idée qui fait son chemin

Mais pour prendre des dispositions, encore faut-il savoir à qui l'on veut léguer ce qu'on possède. Marie-France trouve assez vite la réponse : « Je me suis demandé qui m'avait fait du bien dans ma vie. La réponse était : mon mari bien sûr, et puis l'Église. » Elle s'en ouvre à son mari. Ils ont toujours soutenu l'Église ainsi que plusieurs causes qui leur tiennent à cœur. Ils souhaitent continuer à le faire après leur mort. Un nouveau séjour à l'hôpital, à la suite d'un accident, va accélérer leur décision.

Léguer sans léser

C'est en 2013 que Marie-France et Maurice prennent contact avec leur diocèse. Ils exposent leur désir commun : ils souhaiteraient léguer une partie de leurs biens à l'Église, mais sans pour autant léser leur famille. Il leur est alors proposé d'avoir recours au legs avec charges. « En choisissant cette façon de transmettre, nous nous sommes sentis libérés », confient-ils de concert.

Les vraies richesses

Rendre aux autres toutes les richesses qu'ils vous ont prodiguées : cette démarche a guidé la vie de ces deux anciens professeurs. Convaincus d'avoir « humainement autant reçu des élèves qu'ils leur ont donné », ils partagent les valeurs de la ►

► communauté Saint François-Xavier fondée par Madeleine Daniélou. Marie-France a passé l'essentiel de sa carrière dans l'un des centres d'enseignement de la communauté, et pense profondément que « chaque être est porteur de ressources intellectuelles et spirituelles ; il faut l'aider à les développer dans le respect, l'écoute et la bienveillance ». Le couple, qui a conservé des amitiés solides avec les membres de cette communauté, entend vivre le message de l'Église dans la convivialité. Pour eux, la parole du Christ prend tout son sens dans la qualité des rapports qu'on entretient avec autrui.

Le zéro et l'unité

En préparant dès maintenant leur succession, Marie-France et Maurice ont la certitude « d'aider l'Église à transmettre le message chrétien et à soutenir les plus faibles ». Heureux à l'idée de contribuer, à leur humble échelle, à la mission spirituelle et sociale de l'Église, ils se retrouvent dans les propos de Thérèse de Lisieux : « Le zéro par lui-même n'a pas de valeur, mais placé près de l'unité, il devient puissant, pourvu toutefois qu'il se mette du bon côté, après et non pas avant. »



Tout vient de Dieu, tout va à Lui

Dans la situation de crises que nous traversons, la générosité est bien présente en particulier à l'égard de la recherche médicale, de la cause des plus démunis, de l'aide à l'enfance et à la jeunesse. D'ailleurs les sollicitations ne manquent pas, invitant à un discernement et à des choix.

Pour le croyant, Dieu ne cesse d'être à l'œuvre et nous en sommes les premiers bénéficiaires. Nous reconnaissons recevoir notre vie de Dieu et cela nourrit notre action de grâce. De toutes les merveilles de la création, nous sommes dépositaires, invités à faire fructifier les dons de Dieu. Nous ne pouvons enfouir nos talents par peur (voir Mt 25, 25), car cela ne donne pas sens à notre vie. Nous ne sommes pas appelés à partager notre superflu, mais notre essentiel comme la veuve de l'Évangile (Lc, 21, 3). La foi nous provoque au partage de ce que nous reconnaissons, dans notre vie, comme don de Dieu, à l'image des premiers disciples dans le récit des premières communautés chrétiennes (Ac 4, 32-35). Le partage dit l'ADN de celui qui confesse l'amour de Dieu dans la croix du Christ. Le chrétien se reconnaît intimement lié aux autres membres du corps du Christ ; nul ne vit pour lui-même et le souci des autres illumine chacune de nos existences. Nous pouvons leur consacrer du temps, et nous pouvons aussi par notre générosité leur redonner force et dignité. Tout ce que nous accumulons sur terre n'a de sens que si cela donne vie autour de nous. Il nous faut humblement reconnaître que nous n'emporterons pas nos biens avec nous dans la traversée de la mort. Tout ce que nous donnons révèle l'amour qui, jailli du cœur de Dieu, traverse chacune de nos vies et leur donne goût d'éternité.



TÉMOIGNAGE

Porteurs d'espérance

**Accompagner des testateurs, une mission d'Église,
une mission passionnante.**

Lorsque je vais rejoindre la Maison du Père, des questions se posent : Que vais-je transmettre ? Qu'ai-je envie de transmettre ? Ces deux questions apparemment très proches cachent en réalité deux aspects très différents. La première question « que vais-je transmettre ? », est plutôt de l'ordre du matériel, du financier. Les réponses se dessinent selon la réalité concrète de mon patrimoine. Petit. Grand. Complexe. Simple. Les possibilités d'arbitrage sont toutefois rapides à déterminer.

La deuxième question « Qu'ai-je envie de transmettre ? » est plutôt de l'ordre de la réalisation de soi. La question est plus floue et donc les réponses moins évidentes à trouver. C'est justement devant cette difficulté que réside tout l'intérêt de travailler avec l'accompagnateur legs du diocèse. Sa mission est d'aider le testateur (celui qui rédige son testament), à trouver les meilleures réponses. Ses meilleures réponses. Car son testament doit lui ressembler. Léguer à l'Église est un mot-valise, que chacun peut interpréter de multiples façons. Léguer à l'Église, est-ce léguer : à son diocèse ? à sa paroisse ? à des œuvres d'Église ?

Cette mission d'accompagnateur des testateurs qui m'a été confiée par le diocèse de Paris est une mission passionnante. Car chaque personne qui nous consulte vient avec son histoire. Et c'est un travail qui, même s'il aborde la question de la mort, est porteur d'Espérance. En effet le legs



**Je vous ai dit cela
pour que ma joie
soit en vous,
et que votre joie
soit parfaite.**

Jean 15, 11

matérialise la question du sens de sa vie sur terre. Pourquoi suis-je ici sur cette terre ? Que vais-je laisser après moi ? Souvent, en l'absence de descendance, les personnes que j'accompagne trouvent au travers de leur testament le sens de cette vie. Chacun doit pouvoir trouver le sens qui lui est propre. Et ce sens se réalise alors de manière concrète par le don inscrit dans son testament. Et l'acte de donner, pour cause de mort, transfigure tout d'un coup cet événement triste en événement lumineux. Chaque don est lumineux pour ceux qui le reçoivent. Lumière pour la vie pastorale. Lumière pour l'Église.

Hubert

Retrouver
la paix

Un legs à l'Église ? Un signe plein de sens

Pourquoi léguer à l'Église ? Certes l'Église ne vit que de dons, mais elle n'est pas la seule institution ou organisation dans cette situation. Alors pourquoi lui venir en aide de manière spécifique ? Et pourquoi le faire quand on a un conjoint et des enfants qui seront nos héritiers ?

Léguer à l'Église, c'est d'abord un acte de simple gratitude. De l'Église, j'ai reçu. À elle, je donne, comme l'expression joyeuse d'un remerciement, dans une relation vivante avec la communauté de tous ceux qui m'ont précédé dans la foi et de ceux avec qui je célèbre et partage la Parole et les sacrements. Alors oui, je me dis que cette communauté qui sans cesse se renouvelle doit continuer de disposer des moyens matériels de poursuivre sa mission pour transmettre l'Évangile et annoncer Jésus Christ. C'est ensuite un geste de partage avec ceux qui sont mes frères et mes sœurs. Mes oreilles résonnent toujours quand j'entends Jésus nous interpeller : « Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique » (Lc 8, 21). Voilà qui élargit singulièrement nos liens de parenté ! Il ne s'agit pas là d'ignorer mes relations familiales ; et je sais toute l'importance affective, symbolique, matérielle de transmettre une partie de ce que j'ai à ma famille. Mais je me sens aussi invité à partager avec ces frères et sœurs pour édifier le corps vivant du Christ.



**Mets ta joie dans le
Seigneur : il comblera
les désirs de ton cœur.**

Psaume 36

Entrer dans la joie

Saint Augustin

Les mots et les images
donnent à un chemin
de s'ouvrir dans le cœur.
Laissons l'Esprit nous
conduire vers ce qui est juste.
De l'Amour naît le Don.
Du don la vraie Joie.
« Aime et fais ce que tu veux. »



Enfin, il me semble que, par mon legs, je peux prolonger le témoignage qui a été modestement le mien. Au cours de ma vie, j'ai été cahin-caha et à ma manière disciple et missionnaire. Je souhaite passer le relais et donner à d'autres des moyens pour agir et prolonger mon humble action.

Quel que soit son montant, quelle que soit la part qu'il représentera dans ce que je vais transmettre, le legs que je compte faire à l'Église sera comme une signature. Il exprimera ma gratitude et mon désir de partage et d'annonce, ma foi et mon espérance. Il sera un signe pour mes proches et pour mes héritiers en premier lieu à qui j'aurai soin d'expliquer tout cela au préalable. Mon conjoint et mes enfants recevront la part principale et je leur dirai ce que je compte faire du solde, la quotité disponible, que j'affecterai en premier lieu à l'Église.

Voilà pourquoi mon legs à l'Église signe et précède tous les autres legs que je serai amené à faire. D'une certaine manière, c'est ce legs à l'Église qui donne du sens à tous ces autres legs : qu'il soit modeste ou significatif, il a un éclat particulier. Béni soit le Seigneur de me permettre de le louer et de le servir en préparant mon testament !

Retrouver
la paix

Prière

Reçois toute ma liberté

Ignace de Loyola

Prends, Seigneur,
et reçois toute ma liberté,
ma mémoire, mon intelligence
et toute ma volonté,
tout ce que j'ai,
tout ce que je possède.
Tu me l'as donné,
à toi, Seigneur, je le rends.
Tout est à toi.
Disposes-en selon
ton entière volonté.

Donne-moi ton amour et ta grâce,
c'est tout ce qu'il me faut.



**Si le grain de blé tombé
en terre ne meurt pas,
il demeure seul, s'il meurt,
il porte beaucoup de fruit.**

Jn 12, 24



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

CEF
58 avenue de Breteuil
75007 Paris

Legs à l'Église
JecroisJelegue.catholique.fr
Contact : legs@catholique.fr